



Conseil Municipal du 22 juillet 2020

en salle de la Mairie à 18H00.

L'an deux mil vingt, le 22 juillet 2020 à 18H00.

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de TANNERON dûment convoqués le 16.07.2020 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel FELIX, Maire.

Présents : Michel FELIX, Julien AUGIER, Valérie AUREAL (arrivée à 18H10), Bernard VIAL, Dominique SCORDO, Florent ANDRIEU, Coraline ALEXANDRE, Jean-François LEZE, Alexandra FUCHS, Max COVILI, Nathalie DUVAL, CASTEU David, Fabienne LOVERA, COLLOMB Nicolas, Béatrice LANA, EMERY Edwige, Jean-Denis GASTAUD, Brigitte KLEPACH.

Monsieur BOTTERO Maurice donne pouvoir à Madame EMERY.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Alexandra FUCHS.

DESIGNATIONS DES MEMBRES AUX COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, la désignation des membres aux commissions communales suivantes :

COMMISSIONS	PRESIDENT	MEMBRES
FINANCES ECONOMIE LOCALE MARCHES PUBLICS SUBVENTIONS	FELIX MICHEL	SCORDO DOMINIQUE AUGIER JULIEN ALEXANDRA FUCHS VIAL BERNARD BOTTERO MAURICE KLEPACH BRIGITTE
URBANISME - PLU TRAVAUX VOIRIE CIMETIERE	FELIX MICHEL	AUGIER JULIEN CASTEU DAVID COVILI MAX COLLOMB NICOLAS LEZE JEAN-FRANCOIS ALEXANDRE CORALINE SCORDO DOMNIQUE GASTAUD JEAN-DENIS
AGRICULTURE - FORET CCDU ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES	FELIX MICHEL	AUGIER JULIEN LOVERA FABIENNE LEZE JEAN-FRANCOIS ANDRIEU FLORENT CASTEU DAVID GASTAUD JEAN-DENIS
ECOLE SERVICES PERISCOLAIRES	FELIX MICHEL	AUREAL VALERIE LANA BEATRICE FUCHS ALEXANDRA ANDRIEU FLORENT HERBET EDWIGE
CULTURE - PATRIMOINE VIE ASSOCIATIVE- SPORTS	FELIX MICHEL	VIAL BERNARD CASTEU DAVID AUREAL VALERIE LOVERA FABIENNE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DU TOURISME	FELIX MICHEL	VIAL BERNARD
CCAS ACCESSIBILITE	FELIX MICHEL	ALEXANDRE CORALINE DUVAL NATHALIE

		LANA BEATRICE VIAL BERNARD
CORRESPONDANTS DEFENSE	FELIX MICHEL	LEZE JEAN-FRANCOIS
CORRESPONDANTS DEFENSE SECURITE PUBLIQUE CCFF SECURITE DES BATIMENTS	FELIX MICHEL	LEZE JEAN-FRANCOIS ANDRIEU FLORENT VIAL BERNARD GASTAUD JEAN-DENIS
RESSOURCES HUMAINES	FELIX MICHEL	ANDRIEU FLORENT COLLOMB NICOLAS DUVAL NATHALIE AUREAL VALERIE HERBET EDWIGE GASTAUD JEAN-DENIS
LOGEMENT GESTION LOCATIVE (GITES- SALLES...) EMPLACEMENTS	FELIX MICHEL	DUVAL NATHALIE LANA BEATRICE AUREAL VALERIE
NUMERIQUE COMMUNICATION	FELIX MICHEL	FUCHS ALEXANDRA VIAL BERNARD
ECOLOGIE ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE SANTE	FELIX MICHEL	ALEXANDRE CORALINE VIAL BERNARD ANDRIEU FLORENT LOVERA FABIENNE

Monsieur le Maire souligne que ces commissions se réuniront régulièrement pour gérer les dossiers dont elles auront la charge afin de les présenter aux autres membres et de les soumettre au vote du conseil municipal si besoin est.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- Approuve la désignation des membres des commissions communales proposées par Monsieur le Maire,
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents afférents pour la bonne application de cette décision.

Adopté : A l'unanimité.

DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU VAR – AGENCE DES POLITIQUES ENERGETIQUES DU VAR

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Entendu que la commune de Tanneron adhère à l'Association des Communes Forestières du VAR – Agence des politiques énergétiques du VAR, et suite à une nouvelle organisation de l'équipe municipale, conformément à l'article 6 des statuts de cette association, et en application de la circulaire de la Direction Générale des Collectivités Locales du 21 février 2008 définissant le mode de représentation des collectivités à des organismes extérieurs, il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants de la commune, et, après avoir pris connaissance de l'email adressé par l'Association Communes Forestières du Var – Agence des politiques énergétiques du Var sollicitant la désignation des délégués par la commune,

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- Désigne comme délégué titulaire Monsieur Jean-François LEZE, principalement sur la thématique : Forêt (aménagement du territoire, /sécurité/valorisation et préservation des forêts publiques et privées),
- Désigne comme délégué suppléant Monsieur Jean-Denis GASTAUD, principalement sur la thématique : Transition énergétique (habitat, bâtiments communaux, urbanisme, énergies renouvelables),
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents afférents pour la bonne application de cette décision.

Adopté : A l'unanimité.

DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANT AU SIIVU DE LA HAUTE SIAGNE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de désigner 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant au SIIVU de la Haute Siagne.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- Désigne comme délégués titulaires Monsieur Michel FELIX et Monsieur Jean-Denis GASTAUD,
- Désigne comme délégué suppléant Madame Brigitte KLEPACH,
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents afférents pour la bonne application de cette décision.

Adopté : A l'unanimité.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSIONS LOCALE DE L'EAU (CLE) DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE LA SIAGNE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de désigner 1 représentant de la collectivité à la CLE du SAGE de la Siagne.

Madame Brigitte KLEPACH propose d'apporter son conseil à la gestion du dossier en interne.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- Désigne comme représentant Monsieur Nicolas COLLOMB,
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents afférents pour la bonne application de cette décision.

Adopté : A l'unanimité.

PROJET D'ECHANGE DE TERRAINS DE MR ET MME MACCARI MICHEL SELON DL2019.58

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération DL2019.58 en date du 07 octobre 2019 votée à l'unanimité émettant un avis favorable à un échange de terrains entre la parcelle cadastrée section AO n°539 et une partie du terrain communal que les demandeurs louent actuellement des parcelles cadastrées section AO n°418 et section WM n°008.

Selon la demande, Mr et Mme MACCARI Michel ont fait établir un plan de géomètre du projet dans lequel ils donneraient 650 m² et la commune rétrocéderait 438 m².

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été convenu par délibération que l'ensemble des frais afférents à cette cession (géomètre expert, commissaire enquêteur, notaire, ...) seront entièrement supportés par les demandeurs.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- Emet un avis favorable au projet d'échange de terrain proposé par Mr et Mme MACCARI Michel,
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents afférents pour la bonne application de cette décision.

Adopté : A l'unanimité.

La séance est levée à 18H25.

TANNERON, le 23.07.20.

Le Maire

Michel FELIX



La secrétaire de séance

Alexandra FUCHS